

468791-2026 - Mise en concurrence

France – Services d'organisation d'événements – Conception et construction du stand pour les événements de la Métropole du Grand Paris

OJ S 129/2026 08/07/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Métropole du Grand Paris

Adresse électronique: commandepublique@metropolegrandparis.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Conception et construction du stand pour les événements de la Métropole du Grand Paris

Description: Les stipulations du présent Règlement de la consultation concernent la conception et la construction du stand de la MGP à 4 salons annuels minimum : - Le Salon Vivatech (juin) ; - Le Salon de l'Association des Maires d'Ile-de-France (ci-après « AMIF ») (juin) ; - Le Salon International de l'Agriculture (ci-après « SIA ») (février-mars) ; - Le Salon de l'Investissement Immobilier (ci-après « SIMI ») (décembre). La MGP se laisse la possibilité de participer à d'autres salons non encore identifiés à ce stade. De plus, Il est également à envisager le retrait de la Métropole du Grand Paris d'une ou plusieurs éditions d'un ou plusieurs salons sur la durée du marché.

Identifiant de la procédure: 54f31c7d-fdbc-4091-a8e2-d3aa168999b6

Identifiant interne: 022_PAN_DCOM_2026

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 79952000 Services d'organisation d'événements

Nomenclature complémentaire (cpv): 39154100 Stands d'exposition, 39154000 Équipements d'exposition

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Conception et construction du stand pour les événements de la Métropole du Grand Paris

Description: Les stipulations du présent Règlement de la consultation concernent la conception et la construction du stand de la MGP à 4 salons annuels minimum : - Le Salon Vivatech (juin) ; - Le Salon de l'Association des Maires d'Ile-de-France (ci-après « AMIF ») (juin) ; - Le Salon International de l'Agriculture (ci-après « SIA ») (février-mars) ; - Le Salon de l'Investissement Immobilier (ci-après « SIMI ») (décembre). La MGP se laisse la possibilité de participer à d'autres salons non encore identifiés à ce stade. De plus, Il est également à envisager le retrait de la Métropole du Grand Paris d'une ou plusieurs éditions d'un ou plusieurs salons sur la durée du marché.

Identifiant interne: 0

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 79952000 Services d'organisation d'événements

Nomenclature complémentaire (cpv): 39154100 Stands d'exposition, 39154000 Équipements d'exposition

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 48 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 3

Autres informations sur le renouvellement: L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale d'un an à compter de la date de notification. Il est reconductible de manière tacite 3 fois par période successive d'un an, soit une durée maximale de 4 ans. Le titulaire ne peut refuser la reconduction, conformément à l'article R. 2112-4 du code de la commande publique. Si le pouvoir adjudicateur décide de ne pas reconduire l'accord-cadre, il doit se prononcer par écrit au plus tard 3 mois avant la date anniversaire de l'accord-cadre (date de notification).

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 1 600 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3
Nombre maximal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3
La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/942682?orgAcronyme=d7x>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Autorisée

Adresse de soumission: <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/942682?orgAcronyme=d7x>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 06/08/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 2

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Paris

Description des délais d'introduction des procédures de recours: voir documents de la consultation

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Métropole du Grand Paris

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Métropole du Grand Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Métropole du Grand Paris

Organisation qui traite les offres: Métropole du Grand Paris

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Métropole du Grand Paris

Numéro d'enregistrement: 20005478100022

Adresse postale: 15-19 avenue Pierre Mendes France
Ville: Paris
Code postal: 75646
Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)
Pays: France
Point de contact: Métropole du Grand Paris
Adresse électronique: commandepublique@metropolegrandparis.fr
Téléphone: +33 182287800
Adresse internet: <http://www.metropolegrandparis.fr>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal Administratif de Paris
Numéro d'enregistrement: 17750005500013
Adresse postale: 7 rue de Jouy
Ville: Paris
Code postal: 75181
Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)
Pays: France
Adresse internet: <http://paris.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: b7775714-0342-4b6a-9932-25140c82844a - 01
Type de formulaire: Mise en concurrence
Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Sous-type d'avis: 16
Date d'envoi de l'avis: 06/07/2026 15:27:40 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français
Numéro de publication de l'avis: 468791-2026
Numéro de publication au JO S: 129/2026
Date de publication: 08/07/2026